

**Poetry in FFL Class: Issues and Perspectives.
La poésie en classe de FLE: Enjeux et perspectives.**

BOUDRAA Hadjer Hasna
Université de Tlemcen, Algérie
boudhasna@gmail.com
2018-07-02

2018-07-08

Abstract :

In this present research project we will try to show the usefulness and importance of the inclusion of literature in the programs of French as a Foreign Language, especially poetry, which not only increases and develops linguistic competence but also installs cultural, stylistic and even historical competence, it ensures the development of the learner's imagination and encourages his creativity. Indeed, poetry allows to approach the language with more freedom, to solicit the language other than in its utilitarian, functional dimensions or to leave the ordinary conversation, because of this, it constitutes a very rich medium of learning for the language class.

Key words : Didactics of literary text, poetry, didactic support, linguistic competence, cultural competence, creativity, motivation.

Résumé :

Dans ce présent travail de recherche nous tenterons de montrer l'utilité et l'importance de l'inscription de la littérature dans les programmes de FLE, en particulier celle de la poésie, qui non seulement accroît et développe la compétence linguistique, mais installe aussi une compétence culturelle, stylistique et même historique. Elle assure notamment l'épanouissement de l'imaginaire de l'apprenant et encourage sa créativité. En effet la poésie permet d'aborder la langue avec plus de liberté, de solliciter le langage autrement que dans ses dimensions utilitaires, fonctionnelles ou encore de sortir de la conversation ordinaire. De ce fait, elle constitue un support d'apprentissage très riche pour la classe de langue.

Mots-clés : Didactique du texte littéraire, la poésie, support didactique, compétence linguistique, compétence culturelle, créativité, motivation.

Introduction :

Les didacticiens affirment que le texte "littéraire" constitue un support privilégié, pour l'enseignement du français langue étrangère. Dans le cadre scolaire, les ambitions, quant à l'approche du texte littéraire, doivent être modestes en particulier dans le domaine du FLE, du fait que la compétence linguistique et culturelle des apprenants est généralement assez limitée.

Cependant l'exploitation du texte littéraire, précisément la poésie, demeure un exercice délicat ; il s'agit ici de la difficulté qu'on trouve à l'aborder et à en faire usage dans l'enseignement du FLE. En effet inscrire la norme linguistique, en préserver la valeur et la régularité par un genre qui se soumet à un fonctionnement particulier de la langue et des images par différents écarts, *syntagmatique* (comparaison, anaphore, inversion etc.), *paradigmatique* (la métaphore, métonymie etc.) et *les écarts du signifiant* (apocope, syncope), s'avère une tâche complexe mais pas impossible.

Dans notre recherche nous tenterons de montrer si les enseignants ont recours à la poésie pour enseigner le FLE ? Si cette pratique est réellement présente sur le terrain ? Est-elle enseignée uniquement pour développer les compétences linguistiques (grammaire, vocabulaire et phonétique) ou va-t-elle jusqu'aux compétences culturelles et littéraires ? Quelles seraient les méthodes et approches qui permettraient un tel enseignement/ apprentissage ?

Objectifs et activités pour l'enseignement du texte poétique :

Un poème ne peut être simplement un prétexte à un apprentissage grammatical ou lexical (ce qui n'exclut pas pour autant la poursuite d'objectifs linguistiques). C'est aussi l'occasion d'une découverte culturelle. Nous tenterons de mettre en évidence les objectifs possibles séparément à sur différents plans, même si ils sont généralement liés.

1 Sur le plan linguistique :

Par sa diversité, la poésie est riche et, en ce sens, elle apparaît comme étant une opportunité pour les enseignants d'autant plus qu'elle bénéficie d'un aspect ludique qui implique les apprenants plus facilement dans les apprentissages au niveau de la maîtrise de la langue. Avec la poésie il est possible de travailler les différents aspects de la langue et ce de manière implicite, en l'utilisant comme point de départ, comme finalité ou encore comme exercice d'application.

Bien qu'il s'agisse d'une certaine forme d'"instrumentalisation", il semble intéressant d'essayer de motiver les élèves et de les faire entrer d'une façon attrayante dans les apprentissages linguistiques, dans la perspective de l'acquisition de connaissances académiques, afin d'enrichir le bagage linguistique de l'élève. Bentaïfour souligne à ce propos : « *Ces objectifs (linguistiques) sont les plus évidents, ce sont ceux qui tombent sous le sens, ceux auxquels on pense immédiatement dès qu'il s'agit de texte car, dans notre système éducatif, l'étude des textes est avant tout axée sur l'acquisition de la langue* »¹.

En effet, dans un texte poétique, la langue est mise en œuvre, de manière fonctionnelle et authentique, dans un contexte. Fonctionnelle parce qu'elle sert à transmettre un message au lecteur et authentique du moment qu'elle n'a pas été "fabriquée" par l'enseignant pour servir à l'illustration d'une notion linguistique quelconque. Elle a été produite par un auteur qui ne se préoccupait guère de l'enseignement de la, ou les notions mises en œuvre dans son texte.

Dans cette optique, le poème est utilisé comme support à des activités langagières, organisé par l'enseignant ; il lui offre une matière première qu'il pourra exploiter de la manière qui lui semble la plus judicieuse à différents niveaux sous cités.

1.1. Le poème comme outil au service du lexique :

Si le fait de fréquenter des poèmes et des poètes a l'intérêt d'aider l'apprenant à enrichir son vocabulaire, il est également possible de travailler certains points précis de la structuration du lexique par le biais de la poésie. L'enseignant doit aider l'élève à développer ses connaissances dans le domaine du vocabulaire, en travaillant dans plusieurs directions :

- Un enrichissement "en surface", consistant en un accroissement quantitatif du stock lexical de l'apprenant. Les textes poétiques permettent de travailler dans cette perspective puisqu'ils donnent l'occasion d'exploiter un vocabulaire thématique, lié au sujet abordé.
- Un enrichissement "en profondeur", pour aider l'apprenant à préciser le sens de certains mots acquis au cours de sa scolarité antérieure mais qu'il n'a pas encore « mis en place » et qui gardent

¹ BENTAIFOUR, Belkacem, *didactique du texte littéraire*: choisir et exploiter un texte pour la classe, Ed Thala, Alger, 2006. p72.

encore un sens assez vague, surtout lorsqu'il s'agit de synonymes qu'il emploie indifféremment l'un à la place de l'autre.

- Une approche pratique de certaines notions, telles le champ lexical par exemple, à travers le vocabulaire thématique, qui peut effectivement constituer un champ plus ou moins riche en fonction du texte.

Le poème peut effectivement permettre d'atteindre des objectifs linguistiques et lexicaux qui peuvent être travaillés à l'aide de nombreux jeux poétiques. Comme le précisent les auteurs de "*Jeux poétiques et langue écrite*", les jeux poétiques amènent l'élève à travailler sur les contraintes textuelles lorsqu'il doit choisir un terme plutôt qu'un autre et à observer la construction des mots français". En ce sens, il est indispensable de donner à l'élève l'occasion d'observer et de manipuler des textes authentiques.

1.2 Le poème comme finalité au profit de la grammaire :

La poésie peut être mise au service des sous-disciplines du français et elle est d'autant plus intéressante à utiliser lorsqu'il s'agit d'aborder la grammaire dont on connaît la difficulté et les "réticences" des élèves à son égard.

Ce qui est intéressant, c'est que les notions syntaxiques sont présentées en situation et non de manière artificielle, comme les exemples que l'on peut donner pour illustrer une règle. Cela permet aux apprenants de voir à quoi elles peuvent servir dans la pratique de la communication, et pour la production de quel type de message.

Aussi, le texte poétique comme tout texte littéraire met souvent en relation des notions syntaxiques qui ne prennent de valeur que l'une par rapport à l'autre mais qui sont souvent étudiées séparément dans les ouvrages et les cours de grammaire.

Les auteurs de "*Jeux poétiques et langue écrite*" rapprochent les jeux poétiques des exercices structuraux en ce sens qu'ils mettent l'élève au contact de la langue écrite en en fixant dans sa mémoire les principales structures. Les jeux poétiques sont toutefois plus attrayants surtout si l'on se place du côté des élèves. Ce sont effectivement des activités qui permettent à l'apprenant d'entrer dans la langue écrite et plus particulièrement dans sa dimension grammaticale, en étant acteur de ses apprentissages.

1.3 Objectifs phonétiques :

A l'origine la poésie n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui, bien au contraire, elle était orale et avait pour but de garder des faits en mémoire pour en permettre la transmission. Elle est ensuite devenue un genre littéraire réservé à certaines couches de la société. A l'école, elle a d'abord eu une fonction moralisante avant de devenir un pur exercice de mémorisation et de se "démocratiser", Jean Pierre Siméon a écrit des années plus tard un article intitulé "*Pour en finir avec la vieille récitation*" où il s'évertue à expliquer que l'on ne doit pas se limiter à cela et où il propose notamment de travailler la diction. En effet, l'exercice de récitation est certes un bon exercice pour la mémorisation mais son intérêt au niveau de la langue est moindre.

Dans son ouvrage *A l'école de la poésie*, Georges Jean insiste également sur le fait que la poésie nécessite un travail d'articulation et de diction. Le travail sur la dimension orale en poésie s'avère des plus fructueux,

1.4 Sur le plan des aptitudes langagières :

Etudier la poésie en classe de FLE permet de développer les quatre aptitudes langagières qui sont l'objectif primordial de l'enseignement d'une langue quelque soit elle.

1.4.1 La compréhension orale :

Cette aptitude est développée dans le cas où, avant de remettre le poème aux élèves, le professeur choisit de le lire lui-même ou de le faire entendre, par exemple lu par l'auteur lui-même ou chanté par un

interprète. Cette audition sera alors suivie de questions portant à la fois sur la compréhension du texte et l'appréciation esthétique. Avec des débutants, la paraphrase, la mise en situation, le recours aux synonymes et aux antonymes, l'image, le dessin, le schéma, le geste, le mime constituent autant de moyens pour faire comprendre un texte.

1.4.2 La compréhension écrite :

L'objectif de la lecture est important dans l'étude d'un poème. Les stratégies de lecture sont différentes ; selon le type de poème et selon l'apprenant. Le professeur doit diversifier celle-ci le plus possible. Il peut proposer aux apprenants différents écrits du même auteur ou un poème de la même période d'un autre auteur ou encore un poème qui propose une vision opposée à celle présentée. L'intertextualité permet de mieux rendre compte de certains aspects essentiels d'un même auteur, d'une même période ou d'un même courant.

1.4.3 L'expression orale :

Travailler l'oral est indispensable, car c'est une compétence à maîtriser absolument dans la mesure où elle sera utile tout au long du cursus scolaire ou universitaire, mais également dans la vie quotidienne. Bien que les activités théâtrales et d'expression prennent ici toute leur dimension, la lecture de poèmes et même la récitation peuvent être un point d'ancrage de ce travail de l'oral.

Certains didacticiens, dont Janine Caillaud, ont montré l'importance, dans un cours de langue, d'étudier un poème par cœur. Cela permet à l'apprenant de retenir une bonne prononciation et une bonne intonation, mais également de mémoriser les structures de la phrase en français.

Tous les échanges qui surviennent pendant et après l'exploration du poème permettent bien entendu de développer cette aptitude. Des jeux de rôles, mettant en scène la situation, le thème, le lexique ou le point grammatical observé, peuvent également être proposés à la suite de la lecture.

1.4.4 L'expression écrite :

Le texte littéraire peut être déconstruit pour le reconstruire à sa manière, il est un point de départ, une invitation au lecteur à écrire à son tour, à transformer, à créer. Selon Duchesne « *La création n'est rien d'autre qu'un réordonnement, qu'une redistribution d'une combinaison de détails qui n'ont pas été préalablement présentés ensemble dans le même contexte* »². Ainsi, on favorise le passage d'une compétence linguistique à une compétence discursive de lecteur et de rédacteur. La réécriture conduira l'apprenant au cœur même de la création littéraire.

2. Objectifs créatifs et développement de l'imaginaire :

la poésie donne la possibilité aux individus, et plus particulièrement aux adolescents, de s'exprimer, d'exprimer leurs sentiments, leurs émotions et d'acquérir une certaine liberté face à la langue. Pour cela elle fait appel non seulement à la communication mais également à l'imagination. Or, comme le pense les nombreux défenseurs de la poésie, l'imagination créatrice de l'apprenant est trop souvent mise en sommeil par l'enseignement de l'école. Celle-ci apparaît comme étant un bon moyen pour libérer l'imaginaire d'autant que, comme le soulignent les auteurs de "*Jeux poétiques et langue écrite*", elle suscite chez l'apprenant un "*dynamisme créatif*". Ces derniers consacrent d'ailleurs un chapitre de leur ouvrage aux "*jeux qui libèrent l'imaginaire et la créativité*". Ils y proposent différentes activités qui, mettent en relation la création poétique avec d'autres formes d'expression.

3. Objectifs culturels :

On parle d'objectifs culturels lorsqu'on vise à accéder aux faits de culture que véhicule le texte, et qui permettent de l'inscrire dans une perspective, dans un cadre civilisationnel précis. En effet, le texte poétique véhicule une vision du monde (celle de l'auteur bien sur).

²DUCHESNE et LEGUAY, *lettre en folie (petite fabrique de littérature2)*, Paris : Magnard, 1988, p5.

Ces objectifs ont été totalement occultés jusqu'à présent ; en effet les textes littéraires étaient -et sont toujours- présentés comme étant totalement coupés du contexte socioculturel qui a présidé à leur production, et sans lequel on ne saurait les comprendre pleinement.

Il s'agit là de la conséquence d'un choix fait par l'institution, qui a privilégié l'aspect "utilitaire" de la langue, partant du principe que l'urgence consistait à doter l'élève d'une compétence linguistique pour l'amener à communiquer en langue française. Bentaifour souligne à ce propos :

« *La compétence linguistique ne suffit pas pour communiquer valablement si elle n'est pas accompagnée d'autres compétences, telle la compétence socioculturelle qui permet d'ajuster le message à produire à la situation de communication vécue d'une part, et d'interpréter convenablement le message reçu d'autre part, qui, par exemple, ne doit pas toujours être pris dans son sens littéral.* »³

La poésie permet également de sensibiliser l'apprenant à une autre culture que la sienne. Lire un poème en classe de FLE, c'est réaliser plus qu'une approche linguistique. C'est aussi découvrir une certaine culture, un courant poétique, un écrivain, une époque, une sensibilité...etc. Cela permet de découvrir d'autres conceptions du monde, d'autres modes de vie et de pensée.

L'élève sera ainsi amené, par comparaison, à relativiser sa propre culture, à prendre conscience qu'elle n'est ni meilleure ni pire qu'une autre et que toute culture a droit au respect. C'est ainsi que l'on apprend la tolérance et le respect, deux choses qui font cruellement défaut dans les sociétés contemporaines.

De tout temps, les poètes ont décrit le monde qui les entourait. Aujourd'hui encore, les auteurs modernes continuent de chanter (positivement ou non, de façon réaliste ou non) la société de leur temps. Pour Henri Besse : « *le texte littéraire est l'un des lieux où s'élaborent et se transmettent les mythes et les rites dans lesquels une société se reconnaît et se distingue des autres* »⁴. La poésie aidera donc les apprenants à mieux comprendre la culture francophone.

A cette étape, le professeur pourrait rencontrer certaines difficultés liées à la culture d'origine des apprenants. Un même texte peut en effet prendre un sens très différent selon son lecteur.

Ainsi pour des apprenants algériens le dieu du temps ou du soleil peut leur paraître sacrilège, car ils lisent le texte à travers leur culture et croyance. Jean Verrier donne l'exemple d'étudiants africains pour qui « *la pluie qui tombe sur la ville, dans le poème de Verlaine, appelle les cris de joie et non les pleurs.* »⁵

Ces divergences d'interprétations sont à percevoir, non pas comme des obstacles, mais comme un enrichissement mutuel qui permettra à chacun de mieux comprendre l'autre. Le professeur devra partir de l'expérience que chacun a de sa propre culture et faire découvrir les différences et les affinités avec celle de l'autre, avec laquelle il entre en contact grâce aux textes littéraires.

Toute poésie peut faire référence à des réalités socioculturelles, vécues ou connues par un public déterminé, mais qu'un lecteur étranger peut ignorer.

Le professeur est là pour livrer la clé des énigmes, en donnant des explications extérieures au texte mais nécessaires à sa compréhension. Cela n'empêche pas qu'il doit rester ouvert à toute interprétation venant de la part de l'apprenant pour que celui-ci se montre actif face au texte donné. Mais il ne s'agit pas pour autant d'accepter toutes les interprétations.

Il y a aussi lieu de faire découvrir aux apprenants la culture française ou francophone dont le texte est issu et de les amener à comprendre des différences de perception par rapport à leur milieu et enrichir leur culture par des textes qui disent le monde, tel est le cas de la poésie engagée, qui sert à révéler la réalité, à convaincre les hommes d'adhérer à une cause (désir d'influer sur le réel) ou encore à mettre en garde contre l'oubli.

³BENTAIFOUR, Belkacem, Op.cit., p75.

⁴BESSE, Henri, Quelques réflexions sur le texte littéraire et ses pratiques dans *l'enseignement du français langue seconde ou langue étrangère*. le Trèfle, 9aout, p7.

⁵BENTAIFOUR, Belkacem, Op.cit., p75.

Dans ce dernier cas, l'aspect du témoignage demeure probablement essentiel, et c'est alors aussi le travail sur la mémoire (individuelle et collective) qui entre en jeu.

L'enseignant peut utiliser cette dernière afin de transmettre à ses apprenants les époques qui ont marqué l'histoire de la France et sa littérature, prenant comme exemple les guerres de religion, dans la deuxième moitié du seizième siècle, que l'on peut aborder à travers la poésie d'[Aubigné](#) défendant les protestants avec son œuvre « *Les Tragiques* » ou encore [Ronsard](#), qui consacre aux catholiques son « *Discours sur les misères de ce temps* ». nous citons aussi plusieurs poètes (principalement [surréalistes](#)) [René Char](#) « *Feuillets d'Hypnos* », ou [Robert Desnos](#), mort des suites de la déportation, ou encore [Éluard](#) « *Liberté, Au rendez-vous des Allemands* » qui ont exprimé leur opposition à l'occupant nazi via leur poésie.

L'enseignant en exploitant ces textes ne peut échapper, pour une bonne compréhension, à leur contexte d'écriture, à l'Histoire dont ils sont porteurs, à leurs cris dont les échos demeurent des années voir des siècles après.

4. Objectifs éducatifs :

Le rôle de l'enseignant étant aussi celui d'éduquer, les apprenants auquel il a à faire. Cette tâche délicate, avec des adolescents, n'est surtout pas à négliger, et doit se faire intelligemment de manière réfléchie et implicite face à des adolescents dont la rébellion est à prévoir à tout moment à cet âge critique.

L'enseignant peut jouer son rôle d'éducateur avec la complicité de ses apprenants par le biais de textes qui exaltent les vertus, les qualités morales, les bons et les beaux sentiments. Le meilleur exemple que l'on puisse citer est l'œuvre de Jean de La Fontaine " Les fables" dans lesquelles il donne la vie aux animaux, les met en scène attribuant à chacun une manière d'être bonne ou mauvaise et le sort qui va avec, installant une morale à la quelle on ne peut qu'adhérer.

Nous dirons donc que les textes poétiques peuvent être un bon moyen d'éducation par le simple fait des représentations de héros positifs, susceptibles de constituer des modèles pour l'élève, qui pourra les imiter sans risquer de verser dans des déviations .

Méthodologie :

Pour mener à bien cette recherche nous avons opté pour une enquête sur terrain au près d'un groupe d'enseignants de FLE et d'élèves de la 3^{ème} année moyenne au collège Lebsaïra Fatma dans la wilaya de Biskra.

1 De notre enquête au près des enseignants :

Nous avons fait le constat d'une très faible utilisation de textes poétiques dans la classe de FLE. Le taux d'enseignants qui ont recours à la poésie en classe est de 35%. Le taux de ceux qui l'utilisent très peu est de 25%. Quant aux enseignants qui ne l'utilisent pas du tout ils représentent 40%. Nous constatons par les chiffres avancés que la poésie n'est pas une pratique courante ni régulière pour un grand nombre d'enseignants.

Les enseignants, qui trouvent que la poésie intéresse les élèves (75 %), lient cet intérêt au fait que la poésie brise la monotonie et l'ennui du texte ordinaire, qu'elle permet un apprentissage différent, nouveau et surtout amusant. Ils soulignent aussi que la musicalité et le rythme qu'elle offre attire l'attention des élèves et les incitent à se concentrer davantage durant le cours. Ils évoquent notamment le fait que dans le texte poétique les expressions sont changées pragmatiquement et incitent le lecteur à bien réfléchir sur la signification.

D'un autre côté, les enseignants qui pensent que la poésie n'intéresse pas les élèves, justifient ce désintérêt par l'ennui qu'éprouvent les élèves à lire un texte incompréhensible et difficile souvent suivi de la corvée de récitation.

Nous avons constaté que les poèmes adaptés (41,66 %) et les poèmes authentiques (16,66 %) sont les plus utilisés contrairement aux poèmes traduits (8,33 %) qui sont très peu utilisés. Le taux des enseignants attestant que les poèmes qu'ils utilisent en classes appartiennent à des auteurs Français est de 100% et

seulement 25% optent pour des auteurs maghrébins. Les justifications apportées reposent sur trois raisons citées différemment par nos informateurs ; la première raison est la volonté de transmettre la culture française à travers les écrits d'auteurs français. La deuxième raison évoquée est celle de la disponibilité, la troisième et dernière raison justifie l'utilisation des textes d'auteur français pour leur diversité de forme et richesse des thèmes évoqués et proposés dans leurs écrits. Quant à l'utilisation des poèmes d'auteur maghrébins, elle est justifiée par le fait que ces derniers sont proches de la réalité vécue par la société maghrébine et donc plus à la portée des élèves au niveau de la compréhension.

La question cinq, offre des choix multiples quant à l'usage des poèmes en classe ; offrant ainsi la possibilité d'une sélection variée et diversifiée chez les uns et les autres. Les réponses révèlent que les poèmes comme **texte à apprendre et à réciter** est l'activité qui est pratiquée le plus souvent et par une grande majorité au total 8/12 enseignant optent pour cette utilisation. Nous retrouvons **le poème comme activité ludique** en deuxième position avec un taux de 7/12 enseignants, **l'enseignement des poèmes en tant qu'œuvre littéraire à exploiter** se trouve en troisième position avec un taux de 5/12 et **l'utilisation des poèmes pour enseigner la phonétique** vient en dernier avec un taux de 2/10 enseignants.

Concernant l'enseignement de la poésie, aucun des enseignants sollicités ne témoignent d'un enseignement indépendant de la poésie. 91, 66% témoignent pour l'utilisation de la poésie dans le cadre d'une autre matière. Nos informateurs justifient leurs réponses en évoquant plusieurs raisons: d'abord l'utilisation de la poésie dans la matière du français langue étrangère ne fait pas d'elle une spécialité, elle dépend de la langue et du niveau d'apprentissage dans lequel s'inscrit cette dernière nous parlons ici de la 3^{ème} année moyenne. A ce niveau la poésie est un support didactique pour enseigner la langue étrangère, en faire une matière intrinsèque va au-delà des objectifs fixés et exige une bonne maîtrise de la langue. Aussi parce que cette dernière s'inscrit dans le vaste domaine de la littérature, il serait prétentieux d'en faire une matière propre à elle à un niveau jugé encore débutant. Enfin il n'y a plus de séance de poésie dans le nouveau programme, seulement la séance de lecture récréative permet à l'enseignant de choisir son contenu ce qui permet encore de l'insérer dans l'enseignement tout au long de l'année.

A la question « *Abordez-vous la vie de l'auteur, son époque ainsi que l'ancrage socio culturel du poème ?* » 3/12 enseignants donnent une réponse affirmative ce qui égale 25% face à 9/12 enseignant qui n'y ont pas du tout recours ce qui vaut un taux de 75%. Ces chiffres nous renseignent clairement sur l'usage restreint du texte poétique et les difficultés que retrouvent enseignants et étudiants quant à la compréhension de ce dernier.

- Les justifications apportées relèvent toutes de l'importance du contexte dans lequel s'inscrit le poème pour une bonne compréhension de ce dernier. Cela permet aussi d'améliorer les connaissances culturelles de l'apprenant. Via la présentation de quelques poètes français, des thèmes qu'ils abordent, ainsi que de l'époque à laquelle ils l'ont fait. Or il est important que cela se fasse de manière réfléchie, afin d'éviter la transformation de la séance en un cours d'histoire. Pour se faire il ne faut attirer l'attention que sur les éléments essentiels qui permettent d'éclaircir le texte ou la vision dont il est porteur.

- D'autres enseignants soulignent que l'intérêt ici est de connaître la langue, et qu'à ce niveau l'élève ne s'intéresse guère à la vie de l'auteur. Certains justifient le fait de ne s'en tenir qu'au contenu c'est-à-dire au poème lui-même pour ne pas compliquer la leçon ils attirent aussi l'attention sur le volume horaire (1 séance= 1heure) et le niveau des apprenants qui ne le permettent pas.

Nos informateurs affirment, à l'unanimité, évaluez la compréhension du texte « le poème ». Ils justifient cela en avançant plusieurs raisons ; certains l'utilisent pour vérifier si le but visé par le recours à la poésie a été réalisé ou non, d'autres mettent l'accent sur le sens générale du poème ; quelle que soit l'activité dans laquelle il s'inscrit la compréhension est indispensable du moment qu'on apprend la langue. D'autres abordent l'évaluation du poème comme bon moyen permettant de mesurer le degré d'assimilation (selon

l'activité et les objectifs fixés) et subvenir aux besoins des élèves dans le cas échéant par différents moyens de remédiation (correction, répétition...).

En matière de production 41,66% des informateurs déclarent amener leurs élèves à produire leurs propres poèmes face à 58,33% qui ne le font pas. Les enseignants répondant par l'affirmatif abordent tous la motivation des apprenants, et la séance qui devient plus agréable même si les écrits restent moyens. Pour certains Ce n'est pas de la bonne production écrite mais ça peut les aider à apprendre mieux le français même si ça paraît difficile au début on remarque une amélioration après quelques essais. Pour d'autres le résultat dépend du niveau de chaque apprenant ; on peut avoir des poèmes admirables comme on peut avoir des productions très pauvres et limitées sur les plans linguistique et sémantique.

A la question « Auriez-vous recours à la poésie si cette dernière ne figurait pas dans le programme ? » 58,33% utiliseraient la poésie même si elle ne figure pas dans le programme, et 41,66% ne l'utiliseraient que si elle figure dans le programme officiel.

- Les enseignants qui répondent par "oui" justifient leurs réponses par le fait qu'elle soit (la poésie) très enrichissante et motivante et qu'elle permet de découvrir plusieurs registres de langue. Elle est un moment créatif et constructif dans la mesure où elle divertit les apprenants et leur apporte une nouvelle approche pour étudier la langue française, comme elle permet aussi de développer l'imagination et la créativité des apprenants. Ils soulèvent aussi que de part sa musicalité et sa forme, qui la distinguent des autres supports littéraires, elle attire plus l'attention des élèves et les aident à avoir une meilleure prononciation.

- Les informateurs qui ont répondu par "non" justifie leurs réponse par le fait que la poésie est le genre littéraire le plus compliqué à enseigner, parce qu'elle n'est pas stable ; le lexique n'est pas toujours employé à sa juste valeur, ses différents écarts ; métaphore, comparaison et autre outils de la stylistique qui complique davantage l'enseignement de cette dernière. Ils soulignent aussi le fait que la poésie transgresse les règles linguistiques et sémantiques, offre une certaine liberté à l'auteur, ce qui fait d'elle un objet flou qui s'écarte des normes de la langue française académique et donc ne peut être un support pour enseigner cette dernière.

2 De notre enquête au près des apprenants :

Nous avons fait le constat d'une forte appréciation du recours à la poésie en classe pour différentes raisons ; du fait qu'elle bénéficie d'un aspect ludique qui implique les apprenants plus facilement dans les apprentissages au niveau de la maîtrise de la langue, certains trouvent qu'elle est « *trop amusante* ». Fréquenter des poèmes a l'intérêt d'aider l'apprenant à enrichir son vocabulaire « *elle nourrie les connaissances* ». D'autres échantillons de réponses des élèves témoignent de leur passion pour la poésie ; « *parce que c'est notre passion* », « *parce que sa me soulage d'écouter les poèmes* », « *parce que je peux exprimer de tout ce qui me touche au fond* », « *car elle me donner un rêve* », « *parce que on s'amuse beaucoup* ».

La poésie est une source de motivation pour la plupart des élèves. Elle ne peut être que positive. Elle les épanouit sur le plan linguistique, culturel, expressif, et leur fait prendre de l'assurance même vis-à-vis de la langue.

Nous avons remarqué que pour la majorité de nos apprenants l'expérience de la poésie a été très positive « *la poésie ma apporté du bien et de joix de vivre* », « *je me suis sentie impeut special* », « *j'ai affiné mes cultures et performé mon français* », « *d'être le meilleure poète du monde (^_^)* », « *heureuse* », « *la paix et l'heureux aussi* ». On remarque l'utilisation de plusieurs registres (académique et familier), les apprenants utilisent dans leur réponses un style et des expressions très différents les uns de autres.

La poésie comme pratique extrascolaire :

La poésie entraîne les élèves dans un univers langagier au sein duquel ils enrichissent leur vocabulaire, en étant en contact avec des mots qui ne sont pas uniquement ceux de tous les jours.

Nos informateurs justifient leurs réponses à la question sur "la pratique extrascolaire" de la poésie par différents arguments : « *parce que je fais ça par pur plaisir* », « *car c'est truc que même un idiot peut pas oublié tellement c'est intéressant* », « *c'est pour exprimer mes idées et mes sentiments* », « *c'est amuser et très cool* », « *parce que la poésie fait partie de mon esprit* », « *car j'aime faire les poèmes grace à de notre maître* », « *parcequ'on s'amuse lorsqu'on écrit des poèmes* ».

Dans un second temps, nous avons demandé aux élèves de produire un poème selon un modèle proposé. Les élèves étaient très motivés, ils se sont mis spontanément à écrire des poèmes. Ils avaient trouvé un espace d'expression pour dire leurs angoisses, leurs tristesses, mais aussi leurs joies et leurs espoirs. A ce propos, nous avons repéré dans leurs écrits l'emploi de mots qui réfèrent à leurs univers. Leur vocabulaire est très concret et souvent les mêmes expressions reviennent (ils parlent de "la vie", la désignent par des mots tel que : le bonheur, une cage, l'amour, la tristesse, la mort etc.). Nous avons remarqué également deux écrits sous forme d'acrostiches comme témoins de la créativité des apprenants. Nous avons remarqué aussi que les élèves utilisent le langage et le vocabulaire des séries télévisées, des dessins animés et des symboles utilisés dans les espaces virtuels (smile) pour un effet humoristique. Leur imaginaire est donc fortement nourri par les médias et internet quant à leurs écrits, ils reflètent la réalité à laquelle ils appartiennent.

Le monde poétique permettrait aux enfants de jouer avec les mots et les structures syntaxiques et changerait ainsi leur rapport à la langue.

De ce fait, nous pensons que la poésie pourrait aussi aider nos élèves à changer leur regard vis-à-vis des textes littéraires. Ensuite, nous estimons que la poésie favoriserait la maîtrise de la langue de ces apprenants en les amenant à produire et à corriger leurs écrits.

Conclusion :

Au terme de ce travail consacré à l'étude de la didactique du texte littéraire : cas de la poésie chez les élèves de la 3^{ème} année moyenne au collège Lebsaïra Fatma dans la wilaya de Biskra, nous pouvons dire, d'après l'analyse et l'interprétation de nos résultats que :

L'intérêt porté à notre questionnaire a été très relatif ; sur les trente questionnaires distribués aux enseignants, seuls 20 questionnaires nous ont été remis. Sur les vingt questionnaires qui nous ont été remis 8 ont déclaré ne pas avoir recours à la poésie dans l'enseignement du FLE ce qui a réduit notre champ d'investigation à douze questionnaires. Pour les quinze questionnaires remis aux élèves nous avons récoltés autant de réponses.

De cette étude il ressort que la poésie est considérée comme un outil compliqué et rebutant pour les enseignants et que ne figurant pas au programme elle est complètement éludée, même le peu d'enseignants qui y ont recours le font dans un cadre ludique ou comme lecture récréative.

Il apparaît également que le recours à la poésie n'intègre pas toutes les dimensions de celle-ci ; il se limite à développer les compétences linguistiques (grammaire, vocabulaire, phonétique) et éducative uniquement.

En outre, les dimensions ; culturelle, artistique et littéraire de la poésie ne sont que rarement visitées au cours de l'apprentissage.

Enfin, l'étude des poèmes écrits par les élèves ne permet malheureusement pas de confirmer notre cinquième hypothèse. En effet le manque d'expérience et de pratique, le manque d'assistance et d'orientation ne permettent pas encore à nos apprentis poètes (élèves) de s'ouvrir aux aspects culturels liés à la langue.

Les réponses au questionnaire émises par les élèves sont surprenantes et à plus d'un titre ;

- Ils adorent la poésie.
- Ils en parlent dans un registre langagier contemporain (jeune).
- Ils expriment une forte envie d'écrire des poèmes.
- Ils expriment également une grande fierté de leurs premiers essais !!! (réponse et attitude inattendue).

A cette motivation clairement exprimée, fait écho le scepticisme des enseignants et le vide du programme. A la décharge des enseignants, nous citerons l'obligation du respect du programme et de l'emploi du temps. Même si cela ne les dédouane pas entièrement.

Notre étude portant sur un échantillon restreint d'enseignants et d'élèves, elle ne peut avoir un caractère général ni définitif. Mais nous avons l'intuition qu'elle ouvre un débat ;

- Faut-il recourir à la poésie dans l'enseignement du FLE ?
- Quelle part lui donner dans le programme ?
- La formation des enseignants pourrait-elle s'accommoder d'une telle motivation ?
- Comment cet aspect a-t-il pu échapper aux concepteurs des programmes pédagogiques ?

Ce sont là autant de questions auxquelles notre modeste étude ne peut répondre de manière probante, mais elle aura eu le mérite de découvrir des motivations certaines, et de provoquer une polémique sans doute profitable à l'enseignement du FLE.

Une étude plus étendue dans le temps et dans le panel apporterait à coup sûr des réponses utiles ou du moins nous renseignerait sur les chemins à prospecter.

Bibliographie :

- BEAUGRAND.J et COURAULT.M, *Le français par les textes*, éd classique Hachette, Paris, 1962.
- BENTAIFOUR, Belkacem, *didactique du texte littéraire : choisir et exploiter un texte pour la classe*, Ed Thala, Alger, 2006.
- BENAMOU M., *Pour une nouvelle pédagogie de texte littéraire*, Ed. Hachette-Larousse, 1971.
- BERTRAND, D., BESSE, H., BOURGAIN, D., COSTE, D., PAPO, E., PELFRENE, A., PORCHIER, L., SCTRICK, R., *Littérature et classe de langue, Français langue étrangère*, Ed. Belc, 198.
- BESSE, Henri, *Quelques réflexions sur le texte littéraire et ses pratiques dans l'enseignement du français langue seconde ou langue étrangère*. Dans le Trèfle.
- CLANCIER, G.E, *La poésie et ses environs*, Ed. Gallimard, 1973.
- DADDA, Aïcha, *Didactique du FLE et texte littéraire au cycle moyen : entre difficultés des apprenants et formation des enseignants*, 276, thèse de magistère : Didactique du FLE, Université d'Alger, Alger 2007.
- DUCHESNE et LEGUAY, *lettre en folie (petite fabrique de littérature2)*, Paris : Magnard, 1988.
- PEYTARD, Jean, *Des usages de la littérature en classe de langue*. Dans le français dans le monde.
- SIMEON, J-P, *Poésie et pédagogie, Conférences de Charleville-Mézières*, 2002.
- SIMEON, J-P, *Pour en finir avec la vieille récitation*, In Lire et Ecrire à l'école, Crdp Grenoble, 2002.
- VERRIER, Jean, Dans COSTE, Daniel et al, *vingt ans dans l'évolution de la didactique des langues (1968-1988)*.paris : Hatier – Didier.

boudhasna@gmail.com